

Motion au Conseil général du 15.04.2024, Parti Libéral Radical

Nous voulons amener plus de sécurité pour les piétons au centre du village

En lien avec l'interpellation soumise au CG du 02.10.2023 et ceci toujours afin de favoriser la sécurité des piétons au centre du village, le PLR-T soumet une motion afin de réaliser des aménagements peu onéreux et réalisables dans un court laps de temps qui favoriseront grandement la sécurité de toutes et tous.

Le but de cette motion étant de renforcer la visibilité des piétons à la grand-rue, entre les numéros 151 et 163 (croisement Rue de la Printanière/Virgile Rossel et Grand-rue).

LE PLR-T remercie le CM pour sa réponse fournie lors du CG du 19.02.2024.

Dans cette réponse, le CM a confirmé que ce trottoir accueillait des véhicules qui stationnaient pour des raisons directement liées aux commerces du lieu (dépôt / chargement).

Dans cette même réponse, il y était écrit que les manœuvres des poids lourds seraient entravées lors de leur engagement sur la Grand-rue.

Suite à cette confirmation d'état de fait par le CM, le PLR-T dépose la présente motion avec quelques pistes d'améliorations afin de satisfaire d'une part les piétons et d'autre part, les livreurs :

- Installation de bornes empêchant le parquage physique sur le trottoir en question, *0.5 m à l'intérieur du trottoir*
- Réserver une place de parc en case jaune « *LIVRAISONS* » devant le N° 138 de la Grand-rue

Dans un souci de « bien-vivre ensemble », le PLR-T se réfère à la bienveillance du CM pour la mise en place de mesures améliorant la sécurité au centre de notre village.